

Monsieur François **Deiana**, à Echandens;

Monsieur et Madame Yves-François et Angela **Deiana** et leur fille Rebecca,
à Echandens;

Madame Michelina **Deiana**, en Italie;

Monsieur Giovanni et Vanda **Deiana**, leurs enfants Michela et Marco, ainsi
que leurs familles alliées et amies, en Italie;

Monsieur Giuseppe et Mirella **Deiana**, leurs enfants Silvia et Simone, ainsi
que leurs familles alliées et amies, en Italie;

Monsieur Efisio et Teresa **Sanna-Deiana**, leurs enfants Francesca et
Michele, en Italie;

Madame Marie-Rose **Juriens**, à Villars-le-Terroir;

Monsieur et Madame Georges et Christiane **Fattebert**, leur fille Dominique
et sa famille, à Villars-le-Terroir;

Monsieur et Madame André et Laurette **Juriens**, leurs filles Janique et
Sabrina, ainsi que leurs familles alliées et amies, à Cheseaux-sur-Lausanne;

Monsieur et Madame Salvatore et Lucette **Salis**, leurs filles Sandra et
Francine, à Villars-le-Terroir;

Monsieur et Madame Jean-Bernard et Marie-José **Juriens**, leurs filles
Nathalie et Yolande, ainsi que leurs familles alliées et amies, à Daillens,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Danielle DEIANA-JURIENS

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante,
marraine, parente et amie, enlevée à la suite d'un long combat contre la
maladie et à leur tendre affection, le 27 mai 2009, dans sa 61^e année.

L'incinération a eu lieu à Lausanne dans l'intimité de la famille.

De là où je suis je veillerai sur vous.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.